

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PROSPECTIVE
ET DE LA PROGRAMATION DE DÉVELOPPEMENT

CABINET DU MINISTRE

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ENVIRONNEMENT
ET DE LA PROTECTION DE LA NATURE

B.P. : 1204 Libreville (Gabon)

Tel. : (241) 01 79 52 28

N° _____ /MEPPD/CABM



Libreville, le 22 Avril 2017

COMMUNIQUÉ

En vue du prochain démarrage des travaux d'extension de la Zone Economique Spéciale de Nkok, **Le Ministre de l'Economie, de la Prospective et de la Programmation du Développement** informe les populations que les paiements des indemnités des terrains nus dans l'emprise du périmètres déclaré d'Utilité Public (DUP) conformément au Décret N°0289 /PR/MUL du 17 mai 2016, situé dans la zone de Nkoltang, Nkok Elane, Ayeme Plaine et ses environs, auront lieu selon le calendrier ci-après :

Du Vendredi 28 au Samedi 29 Avril 2017 :

Indemnisations des terrains nus

A cet effet, chacune de ces personnes concernées devrait de rendre à Ntoum munie d'une pièce d'identité d'état civil en cours de validité et les documents attestant la légitimité.

Par ailleurs, des bus assureront le transport desdits populations du petit marché de la plaine Ayeme à Ntoum et de la mairie de Nkok à Ntoum.

Pour ceux de Libreville, de City Sport Mbolo à Ntoum également.

Pour plus d'informations contacter, **Mme Rebecca ONIANE, Tél. 06 00 58 72.**